

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation 29 novembre 2022	
Date d’Affichage 20/12/2022	
Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	27
Pouvoirs	2
Absent.....	0
Votants	29

L’an deux mille vingt deux

Le 09 décembre à 19 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni dans la salle des mariages en mairie de Gannat en séance publique sous la présidence de Madame Véronique POUZADOUX, Maire.

Etaient présents : Mme POUZADOUX Véronique, Monsieur GATIGNOL (porteur d’un pouvoir de M. RAY), Mme BERTOLUCCI Annick, M. DOMINE Sylvain, Mme COURTINAT Christine (porteur d’un pouvoir de Mme REDON Véronique), M. ROTTENBERG Patrick, Mme CARTOUX Stéphanie, M. PLANE Noël, M. ACCAMBRAY Vincent, M. DAKKAR Amar, Mme BRUNEL Céline, M. CORBON Jean-Louis, Mme SERISIER Véronique, M. AMARGIER Quentin, Mme FRANCESCHINI Christine, M. BUCCHARLES Frederick, Mme FERNANDES Dominique, Mme LEROY Martine, Mme BEGON Christiane, M. MIOCHE Hervé,, Mme JEUDI Aline, M. COULON Gérard, Mme SUREAU Marie-Pascale, M. PREVAUTAT Jean-François, Mme PERONNET Cathy, M. MONTJOL Hubert, Mme COLONNA D’ISTRIA Violaine formant la majorité des membres en exercice.

Excusés, M. RAY François, Mme REDON Véronique

Monsieur AMARGIER a été élu secrétaire de séance

N° 22/143. ADMINISTRATION GÉNÉRALE - RAPPORT D’ACTIVITÉS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT-POURCAIN SIOULE LIMAGNE DE L’ANNEE 2021

1 pièce jointe : le rapport d’activités.

L’article L.5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que :

« Le Président de l’établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l’activité de l’établissement et l’utilisation des crédits engagés par l’établissement dans chaque commune ».

Ce rapport fait l’objet d’une présentation par le Maire à l’ensemble des conseillers municipaux.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211-39,

Vu le rapport d’activités établi par Madame la Présidente de la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, pour l’année 2021,

Considérant que ce rapport d’activités a été porté à la connaissance des conseillers municipaux,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l’unanimité décide :

DE PRENDRE ACTE de la communication, de la présentation et des débats concernant le rapport d’activités de la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne, pour l’année 2021.

Au registre suivent les signatures
Pour extrait conforme,
Le Maire

